

PLAN DE COURS

POL-7058 : Droit, politiques et administrations publiques

NRC 17927 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours examine les fondements légaux des politiques publiques et de l'action des administrations publiques par l'étude des principes juridiques généraux applicables au droit administratif québécois et canadien. À l'aide d'études de cas et d'exemples tirés de lois, de règlements, de directives administratives et de jugements, il vise à développer, chez l'étudiant, des habiletés dans la recherche et l'interprétation du cadre normatif qui vient baliser l'action de l'État dans une situation donnée.

Ce cours est offert en présentiel-hybride. Certaines semaines sont en classe, d'autres semaines en rencontre synchrone. Une présence à heure fixe est requise toutes les semaines.

Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	09h00 à 11h50	DKN-2207	Le 8 avr. 2022
	09h00 à 11h50	DKN-2207	Le 22 avr. 2022
Classe virtuelle synchrone			
vendredi	09h00 à 11h50	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=138946>

Coordonnées et disponibilités

Laurence Robert

Enseignante, chargée du cours

DKN-5443 (les vendredis, sur demande)

laurence.robert.1@ulaval.ca

Disponibilités

Je suis disponible durant les jours de semaine, entre 8h00 et 16h00 (Teams ou au bureau les vendredis). Pour une demande de rendez-vous, envoyez-moi un courriel.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plan de cours non officiel

14 déc. 2021 (08h58)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Rapport critique I	6
Remise de la problématique du travail analytique	6
Rapport critique II	7
Présentation du travail analytique	8
Participation aux séminaires	8
Travail analytique	9
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Matériel didactique	11
Liste du matériel complémentaire	11
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Introduction


Ce séminaire vise à expliciter les grands principes généraux applicables en droit administratif québécois et canadien par une combinaison de théorie et de pratique. Au cours de ce séminaire, nous examinons la manière dont le droit, la politique et l'administration publique se recoupent, s'opposent et se complètent mutuellement. Évidemment, nous ne sommes pas indifférents aux enjeux du droit administratif au Québec et au Canada. Toutefois, nous adoptons une approche résolument politique. Donc, ceci n'est pas un cours classique de droit administratif.

Dans ce séminaire, nous étudions les valeurs et les idées fondamentales du droit administratif tels que la délégation, l'indépendance et l'expertise ainsi que les principales institutions d'ordre politico-juridique comme les commissions d'enquête, les tribunaux administratifs et la Cour suprême du Canada. Cette approche permet une meilleure compréhension des dilemmes inhérents au travail judiciaire, politique et administratif.

Objectifs du cours

- Se familiariser avec les notions et les principes juridiques généraux applicables au droit administratif québécois et canadien,
- Comprendre les débats et les enjeux entre perspectives théoriques différentes,
- Développer des capacités de recherche, d'analyse et d'interprétation du cadre normatif qui vient baliser l'action de l'État dans une situation donnée,
- Examiner l'évolution de l'État et son statut aujourd'hui en explorant les relations et les tensions qui existent, au Canada et au Québec, entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Approche pédagogique

Ce cours a été monté pour être donné et suivi en classe. Exceptionnellement, en raison de la situation de pandémie liée au COVID-19 qui perdure, ce séminaire doit être accessible aux étudiants suivent des cours à l'Université Laval depuis un pays étranger. Les séances en présentiel, synchrones et asynchrones sont indiquées dans la section « Contenu et activités ». Pour les séances synchrones, nous utiliserons la plateforme [Zoom](#) .

14 déc. 2021 (08h58)

Chaque séance synchrone en ligne débutera par une introduction afin de présenter les différents débats sur le thème de la séance. Également, je tenterai de lier un sujet de l'actualité politique de la semaine aux principes de droit administratif qui le sous-tendent. Ensuite, nous allons procéder à une deuxième partie de discussions et de débats autour des lectures hebdomadaires. Vous réaliserez des exercices collectifs afin d'appliquer les concepts présentés dans le cours. Dans cette optique, certains conférenciers seront appelés à apporter leur contribution durant la session. De courtes études de cas ou activités seront soumises certaines semaines. Vous travaillerez de manière autonome pendant les séances asynchrones.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Mode d'enseignement	Titre	Date
Séance 1		
Synchrone en ligne	Présentation du séminaire et introduction	14 janv. 2022
Séance 2		
Asynchrone	L'administration centrale	21 janv. 2022
Séance 3		

Synchrone en ligne	Les administrations décentralisées Invité: Louis Simard, professeur, École d'Études Politiques (Université d'Ottawa) Courte biographie	28 janv. 2022
Séance 4		
Asynchrone	Le pouvoir discrétionnaire	4 févr. 2022
Séance 5		
Asynchrone	Les règlements et les directives	11 févr. 2022
Séance 6		
Synchrone en ligne	La justice administrative et les tribunaux administratives Invitée: Me Madeleine Lemieux Courte biographie	18 févr. 2022
Séance 7		
Synchrone en ligne	Rencontres d'équipe Pour celles et ceux qui souhaitent une rencontre en présentiel, veuillez m'aviser par courriel au plus tard mercredi le 16 février Horaire Équipe 1 9:00 Équipe 2 9:15 Équipe 3 9:30 Équipe 4 9:45 Équipe 5 10:00 Équipe 6 10:15 Équipe 7 10:30 Équipe 8 10:45	25 févr. 2022
Séance 8		
Asynchrone	Le contrôle judiciaire de l'administration	4 mars 2022
Semaine de lecture		
	Bon repos ! Profitez-en pour débiter (idéalement poursuivre...) votre travail analytique ou encore rédiger un rapport critique.	11 mars 2022
Séance 9		
Synchrone en ligne	La judiciarisation de la politique et la managérialisation de la justice	18 mars 2022
Séance 10		
Asynchrone	Le numérique, la COVID-19 et autres enjeux	25 mars 2022
Séance 11		
Synchrone en ligne	Note de breffage Invitée: Nathalie Lamy Analyste au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	1 avr. 2022
Séance 12		
DKN-2207 Présentiel	Exposés oraux sur les travaux analytiques Nous ferons un sondage en temps et lieu pour déterminer si vous souhaitez majoritairement faire les exposés en présentiel ou en ligne Horaire Équipe 9:10 Équipe 9:40 Équipe 10:10 Pause Équipe 11:00	8 avr. 2022
Congé férié		
	La fin de session arrive à grands pas, profitez-en pour avancer et finaliser la rédaction de votre travail analytique	15 avr. 2022
Séance 13		
DNK-2207 Présentiel	Exposés oraux sur les travaux analytiques Nous ferons un sondage en temps et lieu pour déterminer si vous souhaitez majoritairement faire les exposés en présentiel ou en ligne Horaire Équipe 9:10 Équipe 9:40 Équipe 10:10 Pause Équipe 11:00	22 avr. 2022

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rapport critique I	Dû le 11 févr. 2022 à 08h59	Individuel	15 %
Remise de la problématique du travail analytique	Dû le 23 févr. 2022 à 23h59	En équipe	5 %
Rapport critique II	Dû le 25 mars 2022 à 08h59	Individuel	15 %
Présentation du travail analytique	Dû le 22 avr. 2022 à 12h00	En équipe	15 %
Participation aux séminaires	Dû le 29 avr. 2022 à 12h00	Individuel	20 %
Travail analytique	Dû le 29 avr. 2022 à 23h59	En équipe	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Rapport critique I

Date de remise : 11 févr. 2022 à 08h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Couverture des enjeux théoriques et juridiques	6
Rigueur et profondeur analytique	5
Prise de position	4

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#) 14 déc. 2021 (08h58)

Directives de l'évaluation :

Votre Rapport critique I devra porter sur l'ensemble des lectures d'une semaine de votre choix entre les séances 2, 3, 4 ou 5. Les lectures sont regroupées par thématique à la section « Contenu et activités ». Chaque rapport doit être remis avant le début de séance. Vous devrez remettre deux rapports critiques d'un maximum de quatre pages à double interligne. Les critères de correction se trouvent à la section « Pondération » ci-dessus.

Le premier rapport doit être soumis au plus tard le 11 février.

Les rapports devront offrir une synthèse en répondant à cinq questions :

- (1) Quelle est la problématique de l'auteur ou des auteurs?
- (2) Quel est l'argument central des textes?
- (3) Quelles sont les forces et les faiblesses de l'argumentation sur les plans juridique, empirique, théorique et méthodologique?
- (4) Les perspectives des auteurs sont-elles réconciliables?
- (5) Comment vous positionnez-vous par rapport à celles-ci?

Fichiers à consulter : [Rapport critique.exemple.pdf](#) (192,11 Ko, déposé le 30 nov. 2021)

Remise de la problématique du travail analytique

Date de remise : 23 févr. 2022 à 23h59

Vous devez remettre le document mercredi le 23 février au plus tard. Les rencontres d'équipe (horaire à déterminer) seront tenues lors de la séance 7, le 25 février. Vous aurez à présenter en une dizaine de minutes votre sujet. La présence de tous les membres de l'équipe est obligatoire.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 5 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Remise du document	2,5
Présentation du sujet lors de la 6e séance	2,5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Cet exercice a pour but de vous investir tôt dans le développement de votre réflexion sur l'enjeu choisi. La remise d'un document écrit d'une à deux pages vous est demandée. La problématique devra présenter l'enjeu (faits connus), intégrer le jugement dont traitera votre travail (ex. jugement de la Cour suprême sur l'aide médicale à mourir), ainsi qu'une référence connexe (ex. un article lu dans le cours).

Rapport critique II

Date de remise : 25 mars 2022 à 08h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Couverture des enjeux théoriques et juridiques	6
Rigueur et profondeur analytique	5
Prise de position	4

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Votre Rapport critique II devra porter sur l'ensemble des lectures d'une semaine de votre choix entre les séances 6, 8, 9 ou 10. Les lectures sont regroupées par thématique à la section « Contenu et activités ». Chaque rapport doit être remis avant le début de séance. Vous devrez remettre deux rapports critiques d'un maximum de quatre pages à double interligne. Les critères de correction se trouvent à la section « Pondération » ci-dessus.

Le deuxième rapport doit être soumis au plus tard le 1er avril.

Les rapports devront offrir une synthèse en répondant à cinq questions :

- (1) Quelle est la problématique de l'auteur ou des auteurs?
- (2) Quel est l'argument central des textes?
- (3) Quelles sont les forces et faiblesses de l'argumentation sur les plans juridique, empirique, théorique et méthodologique?
- (4) Les perspectives des auteurs sont-elles réconciliables?
- (5) Comment vous positionnez-vous par rapport à celles?

Présentation du travail analytique

Date de remise : 22 avr. 2022 à 12h00
Évaluation par les pairs : 22 avr. 2022 à 12h00

Exposés oraux lors des deux dernières séances, les 8 et 22 avril (congé férié le 15 avril).

Mode de travail : En équipe

Pondération : 15 %

Répartition de la correction et critères : 70 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Offrir une synthèse de l'enjeu politico-juridique traité	4
Couverture des enjeux théoriques et des concepts pertinents	3
Communiquer de manière précise et claire	1
Prise de position par rapport à l'enjeu	2

30 % Évaluation par les pairs

Critère	Notation
Note d'appréciation générale (pourcentage)	5

Directives de l'évaluation :

L'objectif de cette présentation est de développer vos compétences pour communiquer efficacement les questions politico-juridiques complexes, mais aussi de recevoir et d'évaluer l'information reçue.

Vous présenterez à vos pairs votre travail analytique, en équipe de deux. Les deux dernières séances du cours y seront consacrées, les 8 et 22 avril, et la présence de tous les étudiants est obligatoire. Nous conviendrons d'un horaire en temps et lieu. Selon le nombre d'équipes, vous aurez 20-25 minutes pour faire votre présentation. Chaque membre doit participer à la présentation. Vous êtes libres de structurer votre présentation comme vous le souhaitez, tout en veillant à respecter le temps imparti. Une seule note sera remise à l'ensemble de l'équipe.

Une évaluation par les pairs sera comptabilisée. Pour ce faire, la moitié des étudiants évalueront les présentations de la première séance et la seconde moitié du groupe, la deuxième séance. Par exemple, si 10 sujets font l'objet de présentations, chaque étudiant de l'auditoire devra obligatoirement fournir cinq notes d'appréciation globale de la présentation, ainsi qu'un commentaire appréciatif ou une suggestion constructive pour chacune. Le contenu des évaluations doit être remis au maximum à la fin de la journée du vendredi, 23h59, respectivement le 8 avril pour la moitié #1 et le 22 avril pour la moitié #2. Je remettrai individuellement aux équipes les commentaires compilés. Le but n'est pas de modifier drastiquement son travail, mais de se positionner vis-à-vis des commentaires reçus. Cet exercice, doublement formateur, comptera dans la note générale « Participation au séminaire ».

L'ensemble des évaluations doit être transcrit dans un document écrit, et déposé dans l'onglet pertinent ci-dessus.

Participation aux séminaires

Date de remise : 29 avr. 2022 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

--	--

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence des questions posées	7
Degré et qualité de participation aux débats	7
Participations aux forums et études de cas	6

Directives de l'évaluation :

Ce séminaire exige une participation active des étudiants qui s'y inscrivent. Il est fondamental de se présenter à la classe virtuelle en ayant fait toutes les lectures. Les séances synchrones seront avant tout consacrées à la discussion de lectures obligatoires.

La présence lors des séances synchrones ou en présentiel est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité. Cinq étudiants, choisis par ordre alphabétique et sur une base rotative, assumeront la responsabilité de soumettre sur le forum du cours une question qui servira à alimenter la discussion sur les lectures obligatoires de la séance du lendemain (au plus tard, le jeudi à 19h).

Les discussions se feront en sous-groupe. La mise en commun des réflexions nécessitera que vous résumiez vos discussions en faisant ressortir trois points/concepts marquants, sur lesquels vous vous entendrez.

Travail analytique

Date de remise :

29 avr. 2022 à 23h59

Autoévaluation :

29 avr. 2022 à 23h59

Contribution au travail d'équipe : 29 avr. 2022 à 23h59

Mode de travail :

En équipe

Pondération :

30 %

Répartition de la correction et critères :

75 % Corrigé par l'enseignant

Critère	Notation
Présentation de l'enjeu public	6
Couverture des enjeux théoriques et des concepts juridiques pertinents	8
Apport critique	4,5
Structure, cohérence et mise en forme	4

12,5 % Autoévaluation

Critère	Notation
Participation à la recherche	1,25
Participation à la rédaction	1,25

12,5 % Contribution au travail d'équipe

Critère	Notation
Participation à la recherche	2,5
Participation à la rédaction	2,5

Remise de l'évaluation :

[Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

En équipe de deux, il s'agit d'effectuer un travail analytique concernant un enjeu de politique publique ou de gestion publique (québécois ou canadien). Les équipes présentent leur sujet au préalable à l'enseignante, lors de la 6e séance (le 18 février). L'enseignante autorise le sujet, ou suggère des précisions et modifications, au besoin.

Travail d'un minimum de 15 pages et d'un maximum de 20 pages (excluant la bibliographie et les annexes), à interligne double, Times New Roman 12 points.

Le travail est divisé en quatre parties :

- (1) Une première partie expose la problématique retenue et précise son intérêt;
- (2) Une deuxième partie explicite le cadre normatif encadrant le sujet (législation, réglementation et directives applicables);
- (3) Une troisième partie présente un jugement concernant le sujet retenu et en fait une analyse détaillée. Quel était le litige ? Quelles étaient les positions respectives des parties ? Quelle argumentation a été retenue par le tribunal et pourquoi ? Quel est l'impact de ce jugement à l'égard de la problématique?
- (4) Une quatrième partie présente une réflexion critique sur l'influence du droit concernant l'enjeu retenu, et notamment sur les relations et tensions entre les pouvoirs législatif et exécutif, d'une part, et judiciaire, d'autre part.

Le travail écrit doit être remis, via la boîte de dépôt, au plus le 29 avril à 23h59.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

14 déc. 2021 (08h58)

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Évaluation de la qualité du français

Aucun point spécifique n'est réservé pour l'évaluation de la qualité du français. Il va s'en dire que la qualité du français écrit a un impact majeur sur la qualité et la clarté des textes évalués, donc sur les notes accordées à ceux-ci.

14 déc. 2021 (08h58)

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Liste du matériel complémentaire

CanLII

URL : CanLII

Auteur : Institut canadien d'information juridique

Date d'accès : 6 décembre 2021

Ce site pourra être utilisé pour les recherches de décisions judiciaires pertinentes.

SOQUIJ

URL : [SOQUIJ](#)

Auteur : SOQUIJ

Date d'accès : 6 décembre 2021

Site de recherche de jugements québécois

ÉDUCALOI

URL : [ÉDUCALOI](#)

Auteur : ÉDUCALOI

Date d'accès : 6 décembre 2021

Site de vulgarisation juridique sur les sujets les plus divers. Un bon point de départ pour une vue d'ensemble sur un sujet.

Organigramme du ministère du Conseil exécutif

URL : [Organigramme du ministère du Conseil exécutif](#)

Date d'accès : 5 décembre 2021

Gouvernement ouvert

URL : [Gouvernement ouvert](#)

Auteur : Gouvernement du Canada

Date d'accès : 5 décembre 2021

Pour accéder à des données et des dossiers numériques du gouvernement fédéral.

Données Québec

URL : [Données Québec](#)

Auteur : Données Québec

Date d'accès : 5 décembre 2021

Données ouvertes de l'administration publique québécoise

Plan de cours non officiel

Bibliographie et annexes

14 déc. 2021 (08h58)

Bibliographie

Les références bibliographiques pertinentes sont indiquées, pour chacune des séances, à la section « Contenu et activités ».